

Bureau du commissaire à l'équité

États financiers

31 mars 2011

Rapport du vérificateur indépendant

À la commissaire à l'équité

Nous avons vérifié les états financiers du **Bureau du commissaire à l'équité** ci-joints, qui comprennent le bilan au **31 mars 2011**, l'état des résultats et de l'excédent d'exploitation et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction vis-à-vis des états financiers

La direction est chargée de la préparation et de la présentation équitable de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers qui soient exempts d'inexactitudes importantes dues à une fraude ou à une erreur.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que les exigences éthiques soient satisfaites et que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification consiste à mettre en œuvre des procédures pour obtenir des données probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Les procédures sont choisies en fonction du jugement du vérificateur, et notamment de l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes dans les états financiers dues à une fraude ou à une erreur. Dans le cadre de l'évaluation de ces risques, le vérificateur tient compte du contrôle interne de l'entité relatif à la préparation et à la présentation équitable des états financiers en vue d'établir des procédures de vérification qui soient adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité dudit contrôle interne. La vérification comprend également l'évaluation de la pertinence des conventions comptables suivies et de la plausibilité des estimations comptables faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants obtenus dans le cadre de la vérification sont suffisants et pertinents pour servir de base à l'expression de notre opinion en la matière.

Bureau du commissaire à l'équité

Rapport du vérificateur indépendant

Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au **31 mars 2011**, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Mississauga (Ontario)
Le 21 avril 2011

Clarkson Rouble s.r.l.
Comptables agréés
Comptables publics agréés

Bureau du commissaire à l'équité

Bilan

Au 31 mars

	2011		2010	
Actif				
À court terme				
Encaisse	46 282	\$	83 386	\$
Investissements à court terme	203 661		-	
Débiteurs	2 120		7 778	
Remise de la taxe de vente	30 866		-	
Charges payées d'avance	23 946		33 938	
	306 875		125 102	
Immobilisations (note 3)	25 640		20 657	
	332 515	\$	145 759	\$
Passif				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer	51 314	\$	28 971	\$
Excédent				
Fonctionnement	281 201		116 788	
	332 515	\$	145 759	\$

Au nom du Bureau :

_____ Commissaire

Bureau du commissaire à l'équité

État des résultats et de l'excédent d'exploitation Pour l'exercice clos le 31 mars

	2011	2010
Recettes		
Ministère des Affaires civiques et de l'Immigration	1 689 900	\$ 1 689 900 \$
Revenu en intérêts	5 907	849
Revenus divers	26 404	-
	<u>1 722 211</u>	<u>1 690 749</u>
Dépenses		
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 053 473	1 084 310
Services	313 759	436 929
Administration	125 546	108 080
Transport et communications	53 009	41 932
Amortissement	12 011	13 757
	<u>1 557 798</u>	<u>1 685 008</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	164 413	5 741
Excédent de fonctionnement, au début de l'année	116 788	111 047
Excédent de fonctionnement, à la fin de l'année	281 201	\$ 116 788 \$

Bureau du commissaire à l'équité

État des flux de trésorerie Pour l'exercice clos le 31 mars

	2011		2010	
Activités d'exploitation				
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'année	164 413	\$	5 741	\$
Articles ne nécessitant pas de dépenses				
Amortissement	12 011		13 757	
	176 424		19 498	
Variation nette du fonds de roulement				
Fonds de roulement d'exploitation				
Débiteurs	5 658		(1 561)	
Remise de la taxe de vente	(30 866)		-	
Charges payées d'avance	9 992		(18 080)	
Créditeurs et charges à payer	22 343		(27 602)	
Augmentation (diminution) provenant des activités d'exploitation	183 551		(27 745)	
Investissements				
Achat d'immobilisations	(16 994)		(2 379)	
Augmentation (diminution) de la trésorerie	166 557		(30 124)	
Trésorerie, au début de l'année	83 386		113 510	
Trésorerie, à la fin de l'année	249 943	\$	83 386	\$
Représentée par :				
Encaisse	46 282	\$	83 386	\$
Investissements à court terme	203 661		-	
	249 943	\$	83 386	\$

Bureau du commissaire à l'équité

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2011

1. Objectif du Bureau

Le Bureau du commissaire à l'équité est chargé de l'évaluation des pratiques d'inscription de certaines professions réglementées. Son objectif consiste à s'assurer que ces pratiques soient transparentes, objectives, impartiales et équitables pour quiconque demande à exercer sa profession en Ontario.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables utilisées dans le cadre de ces états financiers sont les suivantes :

a) Trésorerie et investissements à court terme

La trésorerie et les investissements à court terme se composent de l'encaisse, des soldes de comptes bancaires et des investissements à court terme, avec rachat dans les 365 jours à compter de la fin de l'année.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations, de la façon suivante :

Mobilier et agencement	5 ans
Matériel informatique	3 ans

c) Recettes

Les fonds fournis par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration sont comptabilisés pour l'année durant laquelle ils ont été reçus.

d) Estimations de la direction

La présentation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction établisse un budget et émette des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date de préparation des états financiers et sur les montants des recettes et des dépenses déclarés durant la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Bureau du commissaire à l'équité

Notes afférentes aux états financiers
31 mars 2011

3. Immobilisations

Les immobilisations sont les suivantes :

			2011	2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et agencement	60 054 \$	34 414 \$	25 640 \$	20 657 \$
Matériel informatique	15 433	15 433	-	-
	75 487 \$	49 847 \$	25 640 \$	20 657 \$

4. Instruments financiers

Le Bureau a évalué la juste valeur de ses instruments financiers sur la base des conditions actuelles des taux d'intérêt, des valeurs du marché et de la valeur réelle d'instruments financiers aux conditions similaires. La valeur comptable des instruments financiers correspond approximativement à leur juste valeur marchande.

5. Engagements

Le Bureau a engagé 160 000 \$ aux fins d'améliorations locatives qui seront terminées au cours du prochain exercice.